
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRES Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

Associations intercommunales de développement économique - Bordeaux-Atlantique - Hauts de Garonne Développement - Programme d'actions pluriannuel 2004-2006 - Subvention de la Communauté Urbaine - Approbation - Conventions - Décision - Autorisation.

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'adoption, en date du 17 janvier 2003 de la nouvelle politique économique de la Communauté Urbaine a conduit notre établissement public à voter, lors du Conseil du 19 septembre 2003, les modalités de renforcement de ses relations partenariales avec les structures de développement économique oeuvrant sur le territoire de l'agglomération.

A ce titre, une convention cadre pour la période 2003-2006, identique avec chaque association et fixant des règles de fonctionnement générales et des objectifs communs en terme de démarche qualité, de professionnalisation ainsi que de développement de savoir-faire a pu être signée.

Au cours de l'année 2003, des réunions entre la Communauté Urbaine et ces associations ont permis de préparer le plan d'actions pluriannuel 2004-2006 dont l'objectif est de s'inscrire dans la perspective de la mise en place d'un outil global cohérent de développement économique du territoire qui permette aussi une meilleure lisibilité de l'action de notre établissement public.

Aujourd'hui, il convient donc de fixer pour la période 2004-2006, à partir du programme d'actions présenté par les associations Bordeaux-Atlantique, Hauts de Garonne Développement, les modalités et les conditions du partenariat annoncé précédemment.

I – BORDEAUX ATLANTIQUE

Créée en 1991 à l'initiative des communes de Blanquefort, Bruges, Le Bouscat et Parempuyre, l'Association Bordeaux-Atlantique inscrit son programme d'actions dans la continuité de ses missions principales que sont l'implantation d'entreprises et la commercialisation des zones d'activités, l'accueil et les services rendus aux entreprises, la mobilisation des différents acteurs économiques de son territoire, l'animation du tissu économique et la veille statistique.

A – Programme d'actions 2004-2006

Action 1 - Centre d'appui pour les communes : L'association assiste, à leur demande, les communes dans leurs missions d'accueil et d'assistance de proximité aux entreprises implantées sur leur territoire. En ce sens, elle joue un rôle de relais entre les services économiques des communes et la Direction du Développement Economique de la Communauté Urbaine.

Action 2 - Accueil des entreprises : Cette mission comporte deux volets, l'ingénierie de projet (aide à l'implantation, chiffrage des projets et réalisation d'études de faisabilité) et la promotion (développement des actions de communication locale, participation aux salons professionnels, développement du site Internet).

Action 3 – Accueil des créateurs d'entreprises : poursuite de l'accompagnement méthodologique mis en place en partenariat avec l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Economie) chargée d'accompagner les chefs d'entreprises dans les différentes démarches liées à la création ou au développement de l'entreprise.

Action 4 – Animation économique : elle concerne la valorisation de la zone d'activités, sensibilisation des entreprises au management environnemental, et contribution dans le cadre du S.I.M de Blanquefort notamment, à l'amélioration de l'image des zones d'activités. En terme de centre de ressources, l'association pourrait également servir de point d'appui pour l'information autour de la création du Pôle Automobile.

L'association participe au programme OMPAPE 2003-2004 (Opération de modernisation programmée et d'appui aux petites entreprises), dédiée à la filière sous-traitance, initiée par Bordeaux-Technowest, en relayant l'information auprès des entreprises de son territoire. Une autre OMPAPE dont le thème reste à préciser pourrait voir le jour en 2005.

Bordeaux Atlantique est également service d'information de proximité pour toutes informations propres à son territoire (fichiers d'entreprises, statistiques) en direction de publics de demandeurs d'emplois, étudiants.

L'animation économique repose aussi sur le partenariat entre Bordeaux-Atlantique et le Club d'Entreprises de son territoire : mise à disposition de moyens techniques et humains pour la logistique du Club, organisation de déjeuners à thème, projet d'une journée de sensibilisation sur une filière économique à préciser.

Action 5 – Observatoire économique local : L'association participe à l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises en tant que membre. La collecte et la mise à jour de toutes les statistiques disponibles sur l'emploi, les entreprises, les artisans, existantes actuellement pourraient être étendues à la fiscalité.

B – Budgets prévisionnels 2004-2006

- Budgets prévisionnels par actions (dépenses) :

Dépenses prévisionnelles T.T.C.	2004	2005	2006
Centre d'appui pour les communes	3 720	3 720	3 720
Accueil des entreprises :			
- ingénierie de projet	18 992	13 992	13 992
- promotion	23 853	23 853	23 853
Accueil des créateurs d'entreprises	6 440	6 440	6 440
Animation économique :			
- valorisation des zones d'activités	15 676	15 676	15 676
- partenariat avec le club d'entreprises	74 492	74 492	74 492
Observatoire économique local	5 019	5 019	5 019
TOTAL	148 192	141 192	143 192

- Recettes prévisionnelles :

Ressources prévisionnelles T.T.C	2004	2005	2006
Bruges	27 400	27 400	27 400
Blanquefort	27 441	27 441	27 441
Le Bouscat	7 623	7 623	7 623
Communauté Urbaine de Bordeaux	50 000	50 000	50 000
Conseil Général	18 300	18 300	18 300
Subvention emploi jeune	10 000	10 000	8 000
Autofinancement	7 428	428	4 428
TOTAL	148 192	141 192	143 192

- HAUTS DE GARONNE DEVELOPPEMENT

Créée en 1989, l'Association Hauts de Garonne Développement a pour vocation de coordonner le développement social, urbain et économique de la rive droite de l'agglomération bordelaise. Après la mise en place du Grand Projet de Ville sur les communes de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens, l'association a retravaillé à la définition de ses missions, à savoir : contribuer à l'aménagement durable du territoire, organiser des passerelles entre les communes urbaines et rurales, favoriser le développement économique en animant notamment le Centre d'Innovation et de Formation.

A – Programme d'actions 2004-2006

- **Action 1** – Sites d'Intérêt Métropolitain de la Presqu'île d'Ambès et de la Zone portuaire Bassens-Ambarès.

En vue de structurer l'offre des sites d'accueil d'entreprises, de rendre lisible les fonctions propres et les équipements et services des sites et favoriser l'implantation et la pérennisation des activités, il conviendra de procéder à un diagnostic précis des friches industrielles, appréhender les perspectives de développement des industries présentes, définir les terrains susceptibles d'accueillir de nouvelles entreprises et d'accompagner et soutenir les porteurs de projets de création d'entreprises.

- **Action 2** – Développement économique concerté des opérations d'aménagement.

Dans ce domaine, l'association réunira les communes qui ont des projets ou avant-projets d'opérations d'aménagement à vocation économique (totale ou partielle), avec pour objectif la définition précise du programme de chaque opération d'aménagement, la proposition d'une offre concertée et cohérente sur la Rive-Droite en vue d'obtenir une bonne lisibilité et communication de cette offre.

- **Action 3** – Création d'un observatoire des données économiques

L'association doit se doter d'un outil d'information de l'économie locale (types d'entreprises implantées par secteur d'activité, nombre d'employés, secteurs force et secteurs absents, analyse de l'apport de la Z.F.U. , de la création des Hôtels d'Entreprises ...). Ceci doit conduire à la production de documents consultables par tous les acteurs du développement économique.

- **Action 4** – L'immobilier d'entreprises : l'objectif est de connaître et d'analyser l'offre et la demande de locaux d'entreprises, de prendre appui sur les données de l'observatoire pour les hôtels d'entreprises et de conduire une action concertée avec les communes et les bailleurs sur la question des locaux en pied d'immeuble.

- **Action 5** – Animation et coordination du réseau des acteurs pour la création et le développement d'activités :

Depuis 2002, l'association est installée dans les locaux du Centre d'Innovation et de Formation de Floirac et s'est dotée d'un nouveau rôle : coordonner une plate-forme d'organismes qui agissent en faveur de l'emploi et du développement d'activités sur le territoire des Hauts de Garonne.

Le réseau d'acteurs ayant été identifié il s'agit maintenant de définir une méthode de travail qui permette de pallier un manque d'offres de services sur la Rive-Droite grâce à la mise en place d'outils adaptés, comme la réunion d'ateliers thématiques, la définition d'une charte pour la qualité d'accueil des créateurs d'entreprises, et la rédaction d'un document de référence à l'attention des porteurs de projets. L'association souhaite aussi renforcer le dialogue grâce aux six clubs d'entreprises présents sur son territoire, en organisant des soirées thématiques et des actions d'information et de professionnalisation auprès des chefs d'entreprises.

Le lancement d'une étude pour la mise en place d'une opération de modernisation programmée de l'artisanat et des petites entreprises des métiers du bâtiment est le dernier volet de cette action dont l'enjeu est de mobiliser les entreprises et de créer une dynamique de réseau afin de renforcer le tissu économique de cette filière.

B – Budgets prévisionnels 2004-2006 :

- Budgets prévisionnels par actions (dépenses) :

DEPENSES PREVISIONNELLES T.T.C	2004	2005	2006
1 - Sites d'intérêt métropolitain	17 380	34 100	34 100
2 - Développement économique des opérations d'aménagement	23 700	25 575	34 100
3 - Observatoire des données économiques	23 700	17 050	8 525
4 - Actions en faveur de l'immobilier d'entreprises	21 062	17 050	8 525
5 - Animation et coordination du réseau des acteurs pour la création et le développement d'activités	84 658	76 725	85 250
TOTAL	170 500	170 500	170 500

- Budget prévisionnel par nature 2004 (dépenses) :

Nature de dépenses	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	TOTAL
Charges de personnel	12 320	16 800	16 800	14 927	51 150	111 997
Honoraires	479	652	652	580	1 986	4 349
Loyers	677	924	924	821	2 814	6 160
Communication	385	525	525	467	5 098	7 000
Manifestations					6 000	6 000
Fournitures	963	1 312	1 312	1 076	3 996	8 660
Déplacements	600	817	817	726	2 490	5 450
Autres charges	1 956	2 670	2 670	2 464	11 124	20 884
Total	17 380	23 700	23 700	21 061	84 658	170 500

- Recettes prévisionnelles :

RECETTES PREVISIONNELLES T.T.C	2004	2005	2006
Conseil Général	36 200	36 200	36 200
Communauté Urbaine de Bordeaux	50 000	50 000	50 000
Communes	26 900	26 900	26 900
CNASEA	15 900	15 900	15 900
Conseil Régional	15 000	15 000	15 000
Partenaires entreprises	10 000	10 000	10 000
Partenaires banques	2 500	2 500	2 500
Fonds Européens	3 000	3 000	3 000
C.C.I	10 000	10 000	10 000
Uniformation	1 000	1 000	1 000
TOTAL	170 500	170 500	170 500

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme d'actions pluriannuel 2004-2006 présenté par les associations intercommunales de développement économique Bordeaux-Atlantique et Hauts de Garonne Développement,
- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € à chacune de ces associations pour les actions qu'elles mèneront en 2004,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions pluriannuelles 2004-2006, ci-annexées, comportant, notamment, les conditions du règlement des subventions communautaires.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

MM. BOBET, FELTESSE et SEUROT ne prennent pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

